



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW, code 36 et 37

Hebdomadaires régionaux du Saguenay – Lac-Saint-Jean et de Québec

**Projets d'amélioration de la route 175 des kilomètres 60 à 84 et 84 à 227**

**DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 12 AVRIL 2005**

Québec, le 30 mars 2005. - La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de M<sup>me</sup> Sylvie Girard, présidente, de M<sup>me</sup> Marie-Josée Auclair et de MM. Louis Déry et Alfred Marquis, commissaires, tient la première partie de l'audience publique sur les *Projets d'amélioration de la route 175 des kilomètres 60 à 84 et 84 à 227 par le ministère des Transports*. L'audience publique débutera à Saguenay le mardi 12 avril 2005, à compter de 19 heures et se poursuivra le mardi 19 avril 2005 à Québec à compter de 19 heures. Dans le cadre de cette première partie d'audience publique, la commission visitera les endroits suivants :

À compter du 12 avril 2005 19h	<b>Saguenay</b> Salle Cabaret B, Hôtel La Saguenéenne 250, rue des Saguenéens Chicoutimi
À compter du 19 avril 2005 19h	<b>Québec</b> Salle Gosselin-Harguindeguy Syndicat de la fonction publique 5100, boulevard des Gradins Québec

Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission.

**UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES**

**1. S'informer**

L'audience publique se déroulera en deux parties. En présence du promoteur et des personnes-ressources invitées dans le but de répondre aux questions des participants, la première partie permettra à la population et à la commission de s'informer sur les projets afin d'en prendre connaissance et de mettre en lumière tous leurs aspects.

**2. S'exprimer**

Lors de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le 17 mai à Saguenay et le 25 mai à Québec, aux mêmes endroits, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur les projets, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

La commission dispose d'un délai maximal de quatre mois pour accomplir ses mandats. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le 11 août 2005, au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Thomas J. Mulcair. Par la suite, le ministre dispose de 60 jours pour rendre public le rapport.

#### **OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LES PROJETS ?**

Vous pouvez consulter les documents relatifs aux projets au bureau du BAPE à Québec, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'aux endroits suivants :

- Bibliothèque publique de Chicoutimi, 155, rue Racine Est ;
- Bibliothèque municipale de Jonquière, succursale Saint-Michel, 3885, boulevard Harvey ;
- Bibliothèque municipale d'Alma, 500, rue Collard Ouest.
- Bibliothèque Jean-Luc Grondin, 325, chemin du Hibou à Stoneham ;
- Hôtel de ville de Stoneham, 325, chemin du Hibou.

Vous pouvez également consulter le site Internet du BAPE concernant les projets à l'adresse suivante : [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca).

#### **LES PROJETS**

Les projets présentés par le ministère des Transports du Québec (MTQ) portent, d'une part, sur le réaménagement à quatre voies séparées de la route 175 entre les km 60 et 84 et, d'autre part, sur l'amélioration de la route 175 à quatre voies divisées entre les km 84 et 227. Selon le MTQ, ces projets permettraient d'améliorer la sécurité routière, de conserver la fluidité de la circulation et de favoriser l'accessibilité de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Pour le tronçon situé entre les km 60 et 84 à Stoneham-et-Tewkesbury, deux variantes de projet de réaménagement de la route 175 ont été présentées par le MTQ. L'option privilégiée par le ministère consisterait en une route de contournement à quatre voies séparées sans accès (sauf forestiers) entre l'échangeur de la route 371 à la hauteur du km 60 et l'accès du parc de la Jacques-Cartier situé au km 75. Au nord de l'accès du parc de la Jacques-Cartier jusqu'à l'entrée de la réserve faunique, soit au km 84, le ministère propose d'aménager la route à quatre voies séparées dans l'axe actuel de la route 175.

Entre les km 84 et 227, le projet du MTQ consisterait à élargir la route actuelle en quatre voies séparées par un terre-plein central dont la largeur varierait de 4,83 m à 18,6 m, sur une distance de 143 km. Le projet est situé dans la réserve faunique des Laurentides du km 84 au km 218 et dans les limites de la Ville de Saguenay du km 218 au km 227. Les travaux s'effectueraient de façon à récupérer le plus possible la chaussée existante et à construire une deuxième chaussée en tenant compte des contraintes du milieu (cours d'eau, relief accidenté et pylônes).

Selon les estimations du promoteur, le coût des projets serait de 125 millions de dollars pour la section de route comprise entre le km 60 et le km 84 et de 550 millions de dollars pour la portion de route s'échelonnant du km 84 au km 227. Les travaux débuteraient en 2005 et se poursuivraient jusqu'en 2010.

Pour plus ample information, vous pouvez communiquer avec M<sup>me</sup> Monique Gélinas, coordonnatrice du secrétariat de la commission, ou avec M<sup>me</sup> Catherine Roberge, conseillère en communication, en composant le (418) 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : [route175@bape.gouv.qc.ca](mailto:route175@bape.gouv.qc.ca).